

# Ouverture de la COP 23 et stratégie climatique: le travail se poursuit

Comme dans l'édition précédente, cette conférence en terres allemandes permet aux signataires de réaffirmer leurs objectifs de réduction fixés en 2016.

OLIVIER FERRARI\*  
LAURA PETOUD\*\*

La 23<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP) à l'Accord de Paris sur le climat s'ouvrira hier à Bonn, en Allemagne, pour deux semaines de travail et de négociation sur la politique climatique internationale. L'Accord est entré en vigueur dans notre pays, en la date du 5 novembre. Dimanche donc, soit 30 jours après que la Confédération ait déposé l'instrument de ratification auprès de l'ONU à New York, marquant par là son engagement pour le maintien d'un réchauffement climatique en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels. Le secrétaire général de l'ONU est dépositaire de cet accord signé par 195 Etats membres de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CNUCC), finalisée à Paris, il y a deux ans de cela. Cette ratification rend contraignants les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre fixé à 50 % par rapport au niveau de 1990 d'ici à 2030. La présidence de cette rencontre est assurée par la République des Fidji, qui a comme objectif annoncé de soutenir les états insulaires de faible altitude, dont elle fait partie, ainsi que les nations les plus vulnérables dans leur en-

semble. Cette volonté devrait donc orienter le dialogue autour de la question des mesures d'adaptation à implémenter pour leur protection, aux stratégies de réduction d'émission dont ils disposent, de l'efficacité de ces der-

vront réfléchir ensemble à un système de comptabilité climatique transparent et définir des mesures pragmatiques pour s'assurer de son succès à long terme. A ce titre, la clarté de ces règles se révélera être un élément déterminant

le premier exercice de comptabilisation qui aura lieu courant 2018.

Comme dans l'édition précédente, à Marrakech, cette conférence en terres allemandes permet aux signataires de réaffirmer

poursuivre les discussions, espérant une issue plus conciliante en tant que deuxième plus gros émetteur de gaz à effet de serre mondial. Le sort américain n'a échappé à personne, tant la vague de catastrophes climatiques dont elle a été victime a été sévère. Ironie ou hasard, le fait demeure, et la délégation américaine dépêchée à Bonn entend bien apporter sa pierre à l'édifice, ne serait-ce que pour continuer à promouvoir le dynamisme de son secteur privé dans le développement et l'adoption de technologies environnementales.

## Initiatives bottom-up

Somme toute, cette rencontre doit servir à envoyer les bons signaux à la société civile et au secteur privé. Les États, fédérés par l'ONU et sa convention-cadre sur le climat, dépendront toujours davantage des initiatives bottom-up (venant des individus, des ONG, du privé). Rendez-vous est donné le 14 novembre, à l'issue de la conférence, pour constater si cette coalition internationale aura su maintenir un visage uni et engagé pour soutenir le crescendo de la construction d'une société respectueuse de l'environnement.

\* Correspondant COP 23, Bonn

\*\* Attaché correspondante, Vevey



LA QUALITÉ DE CE LIVRE DE RÈGLES VA DÉPENDRE DE LA COHÉRENCE DÉMONTRÉE, D'UNE PART, DANS L'IDENTIFICATION DES INDICATEURS CLÉS ET, D'AUTRE PART, DES OPTIONS DISPONIBLES POUR PROGRESSER VERS LES OBJECTIFS D'ADAPTATION ET DE MITIGATION.



nières et, toujours, des moyens de financement mis à disposition par les états les plus développés. Les négociateurs devront ainsi reconnaître les efforts entrepris par les pays en développement pour s'adapter aux impacts climatiques croissants et de pouvoir en évaluer l'efficacité.

## Actions mesurables

Cette 23<sup>e</sup> session ouvre la première étape de la phase consécutive à l'entrée en vigueur effective de l'accord, à la suite de la ratification de la quasi-totalité de ses signataires, qui consiste en l'élaboration d'un livre de règles assurant un suivi effectif des réductions d'émissions accomplies au sein des pays. Ceci pour permettre de transformer les engagements pris lors de la COP 22 en actions mesurables. Les négociateurs de-

pour le bon déroulement des prochaines étapes de cette convention qui, rappelons-le, est sans précédent du point de vue de l'étendue des nations y prenant part et de la complexité des processus climatiques, politiques, socio-économiques qui y sont liés. La qualité de ce livre de règles va dépendre de la cohérence démontrée, d'une part, dans l'identification des indicateurs clés et, d'autre part, des options disponibles pour progresser vers les objectifs d'adaptation et de mitigation. Ensemble, ils formeront la base de la méthodologie de suivi et de révision des objectifs, en ligne avec les modalités de l'Accord, qui prévoit, dans ses mécanismes d'ambition, d'évaluer les progrès continuellement et de réviser ces objectifs de réduction tous les 5 ans. La COP 23 a donc pour objectif d'initier

leurs objectifs de réduction fixés en 2016. Il s'agit également de dresser le nouvel inventaire des contributions financières offertes par les Etats développés pour aider les Etats en développement à implémenter leur propre programme de réduction d'émission. L'ONU table sur un budget de 100 milliards US par an d'ici à 2020 pour assurer les transferts de technologies, le renforcement des capacités et les financements purs, qui pourraient donner une chance suffisante de se prémunir contre les changements climatiques pressentis et en cours. En ce qui concerne les Etats-Unis, ils prennent pleinement part aux négociations, car, bien qu'ayant annoncé leur retrait de l'Accord, ce dernier ne pourra intervenir que trois ans après son entrée en vigueur. Washington souhaite